



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Lors de sa séance du 27 avril 2018, le conseil d'administration a :

- Validé, sur les indications des commissions financières qui s'étaient préalablement réunies, les comptes administratifs et l'affectation des résultats de 2017 pour les établissements et services des secteurs suivants :
 - Direction générale et gestion propre
 - Enfance et familles
 - Personnes Agées Personnes Handicapées
 - Formation Insertion
- Été informé sur les comptes 2017 des Sociétés par Actions Simplifiées
- Entendu les bilans et perspectives des directions suivantes :
 - Insertion ;
 - Asile et migrants
 - Logement et habitat jeune
 - Prévention spécialisée
 - Roulez Jeunesses
- Désigné les administrateurs délégués auprès des directions ;

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.